

## Communication

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 44 631 31 11  
Fax +41 44 631 39 10

Zurich, le 4 mars 2009

## Banque nationale suisse - Résultat de l'exercice 2008

L'exercice 2008 de la Banque nationale s'est soldé par une perte de 4,7 milliards de francs. Cette dernière a découlé principalement de pertes de change sur les placements de devises. En 2007, un bénéfice de 8 milliards avait été enregistré, et la revalorisation du stock d'or avait joué un rôle déterminant à cet égard.

La reprise d'actifs illiquides d'UBS SA n'a pas influé sur le résultat en raison de garanties contre les pertes.

### Volatilité du prix de l'or et des cours de change

La hausse, parfois vigoureuse, du prix de l'or, avait généré d'importantes plus-values ces dernières années. Au 31 décembre 2008 par contre, l'or accusait une moins-value de 0,7 milliard de francs. La vente de 250 tonnes d'or, qui avait été annoncée le 14 juin 2007, a pris fin l'année dernière. Actuellement, le stock d'or s'élève à 1 040 tonnes.

Les placements en monnaies étrangères ont engendré une perte de 4,4 milliards de francs, après un gain de 1,3 milliard en 2007. Des pertes de change considérables sont à l'origine de cette évolution: la livre sterling, par exemple, a cédé plus de 30% par rapport au franc. Les pertes sur les cours des actions ont été compensées par des gains de cours et le produit des coupons sur les titres à revenu fixe.

Le résultat des placements en francs, qui s'est inscrit à 0,6 milliard de francs, a découlé principalement des pensions de titres.

### Mesures visant à stabiliser les marchés financiers

En 2008, la Banque nationale a pris diverses mesures en vue de stabiliser les marchés financiers. Elle a relevé le volume des pensions de titres contre francs et mis à disposition davantage de liquidités en dollars des Etats-Unis. Pour assurer l'approvisionnement du marché européen en francs, la BNS a conclu des swaps euros contre francs à partir d'octobre 2008. En outre, elle a émis des titres de créance (Bons de la BNS) afin de pouvoir gérer le marché monétaire de manière plus souple. Toutes ces opérations ont influé sur la somme du bilan, qui s'est accrue nettement.

Zurich, le 4 mars 2009

## Fonds de stabilisation

Le fonds de stabilisation, la société à but spécial constituée en vue de recueillir des actifs illiquides d'UBS SA, a repris en décembre 2008 une première tranche de ces actifs à hauteur de 16,4 milliards de dollars des Etats-Unis. Jusqu'à fin mars 2009, d'autres tranches d'actifs seront transférées pour un montant maximal de 22,7 milliards de dollars. Le résultat de l'exercice 2008 a également pris en considération les actifs restant à transférer.

La Banque nationale a procédé à des tests de dépréciation sur les actifs déjà repris, qui ont été comptabilisés dans les prêts et créances selon les normes comptables reconnues sur le plan international. Il s'est alors avéré nécessaire d'effectuer des correctifs de valeur pour 996 millions de dollars. La garantie d'UBS contre les pertes, soit un montant de 1,64 milliard de dollars, a pu compenser ces correctifs; fin 2008, elle constituait les fonds propres du fonds de stabilisation et portait sur la première tranche.

Le fonds de stabilisation assume, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> octobre 2008, tous les risques afférents aux actifs non encore transférés. Ces actifs ont été évalués en grande partie à leur juste valeur actuelle (*fair value*), ce qui a entraîné des moins-values importantes. Après compensation de ces moins-values par la garantie contre les pertes qu'UBS doit fournir lors de la reprise de ces actifs, il reste une perte de 890 millions de dollars; cette dernière n'a pu être entièrement compensée par les fonds propres restants du fonds de stabilisation. Au total, le fonds de stabilisation a accusé une perte de 1,69 milliard de dollars au 31 décembre 2008. Cette perte dépasse d'environ 50 millions de dollars les fonds propres du fonds, financés par UBS.

Toutefois, la Banque nationale est assurée contre cette perte du fonds par une garantie secondaire (une option sur 100 millions d'actions UBS). Ainsi, la situation financière du fonds de stabilisation n'a aucun effet sur le résultat annuel 2008 de la Banque nationale.

Du fait de la création de la société à but spécial, la Banque nationale est dorénavant tenue de dresser des comptes consolidés. Abstraction faite de cette nouveauté, le bilan et le compte de résultat présentent une structure semblable à celle qui était appliquée jusqu'ici. C'est pourquoi les comptes annuels 2007 de la BNS (bouclément individuel) sont pris en considération pour comparer les données d'une année à l'autre.

## Distribution de 2,5 milliards de francs à la Confédération et aux cantons

En vertu de l'art. 30, al. 1, LBN, la Banque nationale est tenue de constituer des provisions suffisantes pour maintenir les réserves monétaires au niveau requis par la politique monétaire. Les provisions sont relevées au rythme auquel croît l'économie. Conformément à cette règle, un montant de 1 milliard de francs a été imputé à l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Les résultats de la Banque nationale fluctuant considérablement en raison de la volatilité des marchés, la distribution de bénéfices à la Confédération et aux cantons est fixée à l'avance dans une convention en vue d'assurer à moyen terme la stabilité des versements. Cette convention prévoit une distribution annuelle de 2,5 milliards de francs. Le solde éventuel du résultat de l'exercice est attribué à la réserve pour distributions futures,

Zurich, le 4 mars 2009

réserve qui doit permettre d'effectuer des versements les années où la BNS essuie une perte. Après le versement de 2007, la réserve pour distributions futures atteignait 22,9 milliards de francs. Elle subira les effets du résultat négatif de 2008 et de la distribution prévue. En l'occurrence, il s'agit de la distribution selon la convention en vigueur et du versement aux actionnaires du dividende maximal de 6%, prévu par la loi. Après compensation du résultat et de la distribution prévue, la réserve pour distributions futures passe à 14,6 milliards de francs.

### Aperçu du compte de résultat

Sommairement, le compte de résultat pour 2008 se présente comme suit:

En milliards de francs	2008 Groupe	2007 Banque nationale	Variation
Résultat de l'or	-0,70	6,45	-7,15
Résultat des placements en monnaies étrangères	-4,40	1,34	-5,74
Résultat des placements en francs	0,55	0,43	+0,12
Résultat des placements du fonds de stabilisation	0,00		
Autres résultats	0,02	0,03	-0,01
Charges d'exploitation	-0,24	-0,24	-0,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-4,73</b>	<b>8,00</b>	<b>-12,73</b>
Attribution à la provision pour réserves monétaires	-1,01	-0,75	-0,26
<b>Variation de la réserve pour distributions futures*</b>	<b>-5,74</b>	<b>7,24</b>	<b>-12,99</b>

\* Sans la distribution de 2,50 milliards de francs, au total, aux actionnaires ainsi qu'à la Confédération et aux cantons.

Cours de conversion	31.12.2008 En francs	31.12.2007 En francs	Variation En %
1 dollar des Etats-Unis	1,07	1,13	-5,3%
1 euro	1,49	1,66	-10,2%
1 livre sterling	1,56	2,26	-31,0%
1 kg d'or	29 640	30 328	-2,3%

Comme chaque année, le compte de résultat détaillé sera publié au printemps dans le Rapport de gestion. L'Assemblée générale des actionnaires se tiendra le 17 avril 2009.